



Communiqué de presse des Communes de Crans-Montana, Icogne et Lens

Crans-Montana, le 3 avril 2018

Les Communes de Crans-Montana, Icogne et Lens prennent acte avec un profond regret de la décision unilatérale de la société Remontées Mécaniques de Crans Montana Aminona (CMA) SA de fermer le domaine avec effet au 3 avril 2018.

Le représentant des Communes au Conseil d'administration de CMA SA, M. David Bagnoud, a voté contre cette décision, qui a été prise par les deux autres administrateurs, M. Philippe Magistretti et M. Radovan Vitek.

Cette décision étonne d'autant plus qu'elle survient peu après la création d'un groupe de travail réunissant les trois Communes du Haut-Plateau, dont le but est de finaliser une convention d'actionnaires et de collaboration avec CMA SA et CPI Property Group (actionnaire majoritaire de CMA SA). Aucune des Communes n'a à ce jour avalisé la dernière version de la convention modifiée par CMA SA le 27 février 2018, qui est toujours en cours de négociation entre toutes les parties impliquées.

Les Communes s'interrogent sur les motivations de la décision de CMA SA, qui ne paraît pas rationnelle sur un plan économique, et qui nuit non seulement à l'image de la station, mais aussi aux intérêts financiers de CMA SA.

Les Communes rejettent en outre avec véhémence les propos contenus dans la « Lettre ouverte à la population » signée le 3 avril 2018 par M. Philippe Magistretti.

La priorité des Communes est de réduire au maximum les conséquences négatives que la décision de CMA aura sur les touristes actuellement en vacances sur le Haut-Plateau. Dès qu'elles ont été informées de la décision de fermeture des pistes, les Communes ainsi que Crans-Montana Tourisme et Congrès (CMTC) ont organisé un système de liaisons gratuites par bus, destiné à permettre aux vacanciers de terminer leur séjour en allant skier sur le domaine skiable d'Anzère. Toutes les informations à ce sujet se trouvent sur le site <http://www.crans-montana.ch>.

Les Communes de Crans-Montana, Icogne et Lens considèrent que CMA SA est un acteur important du développement de la région. Elles appellent CMA SA et CPI Property Group à travailler avec elles dans un esprit constructif et tourné vers l'avenir, qui permettra de préparer et assumer les défis futurs du domaine skiable de Crans-Montana.

Commune de Crans-Montana
M. Nicolas FERAUD
Président

Commune d'Icogne
M. Martial KAMERZIN
Président

Commune de Lens
M. David BAGNOUD
Président